

PROGRAMME DE FORMATION

MASSAGE AMMA ASSIS

Formation professionnelle en présentiel • Marseille

Organisme	Well B. Formation	Modalité	Présentiel
Format	Formation pratique et théorique	Lieu	1 Impasse de la Sacomanne 13016 Marseille
Public	Professionnels et personnes en reconversion	Évaluation	Mise en situation pratique
Accessibilité	Adaptation étudiée selon les besoins	Validation	Attestation de réussite si acquis validés

1. Objectifs pédagogiques

- Installer le bénéficiaire de manière confortable et sécurisée sur une chaise de massage.
- Identifier les principales indications, précautions et contre-indications liées à la pratique.
- Adopter une posture professionnelle et une ergonomie adaptée afin de préserver le praticien.
- Réaliser les manœuvres fondamentales du Amma Assis avec fluidité, précision et pression adaptée.
- Maîtriser et enchaîner des protocoles professionnels de 10 et 20 minutes.
- Adapter la prestation au contexte, au temps disponible et aux besoins exprimés par le bénéficiaire.

2. Public concerné

Formation destinée notamment aux praticiens bien-être, professionnels du spa et de l'esthétique, professionnels souhaitant proposer des interventions en entreprise ou en événementiel, ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle.

3. Prérequis

Aucun prérequis technique spécifique n'est exigé. Une aptitude physique compatible avec la pratique du massage et la station debout est recommandée.

4. Compétences visées

- Préparer l'espace, le matériel et la chaise de massage.
- Accueillir le bénéficiaire et recueillir les informations utiles avant la prestation.
- Repérer les situations nécessitant une adaptation ou une non-réalisation du massage.
- Appliquer les manœuvres sur le dos, les épaules, la nuque, les bras et les mains.
- Construire une séance cohérente, confortable et professionnelle.
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de posture et de relation professionnelle.

5. Contenu et déroulement pédagogique

- Présentation du Amma Assis : origine, principes, champs d'application et cadre professionnel.
- Hygiène, installation du matériel, réglage de la chaise et accueil du bénéficiaire.
- Indications, précautions et contre-indications.
- Ergonomie du praticien : placements, appuis, déplacements et prévention de la fatigue.
- Démonstration progressive des manœuvres et apprentissage par zones.
- Pratique guidée en binôme et corrections individualisées.
- Construction et mémorisation du protocole de 10 minutes.
- Construction et mémorisation du protocole de 20 minutes.
- Adaptation des protocoles aux prestations en entreprise, événementiel ou espace bien-être.
- Révisions, entraînement en autonomie supervisée et préparation à l'évaluation finale.

6. Méthodes pédagogiques mobilisées

- Apports théoriques ciblés.
- Démonstrations techniques réalisées par la formatrice.
- Apprentissage progressif et pratique majoritaire.
- Mises en situation et entraînement en binôme.
- Corrections individualisées et feedbacks tout au long de la formation.
- Supports pédagogiques et ressources de révision transmis aux stagiaires.

7. Moyens pédagogiques et techniques

- Salle adaptée à l'apprentissage pratique.
- Chaise(s) ergonomique(s) de massage et matériel nécessaire à la pratique.
- Supports pédagogiques remis ou mis à disposition du stagiaire.
- Vidéos du protocole et termes d'apprentissage permettant la préparation et la révision.
- Accompagnement direct par la formatrice durant les exercices pratiques.

8. Modalités de suivi et d'évaluation

- Positionnement et recueil des attentes en début de parcours.
- Observation continue pendant les exercices pratiques et corrections individualisées.
- Évaluation des acquis au moyen d'une mise en situation pratique en fin de formation.
- Critères observés : installation, hygiène et sécurité, posture du praticien, maîtrise des manœuvres, fluidité du protocole, qualité des pressions, adaptation au bénéficiaire et professionnalisme.
- Recueil de la satisfaction du stagiaire en fin de formation.

9. Validation de la formation

Une attestation de réussite est délivrée lorsque les compétences attendues sont validées lors de l'évaluation finale.

En cas de non-validation : le stagiaire peut repasser l'évaluation. Le montant de la nouvelle évaluation est fixé à 150 €.

Après réussite : le stagiaire peut revenir gratuitement réviser la technique pendant les 12 mois suivant la validation, sous réserve de place disponible sur une session programmée.

10. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Well B. Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles nécessaires. Il est recommandé de signaler tout besoin d'aménagement en amont de l'inscription afin d'évaluer les solutions adaptées.

11. Informations pratiques

- Organisme de formation : Well B. Formation.
- Formation dispensée en présentiel à Marseille.
- La durée, les dates, les horaires, le tarif, l'effectif prévu et les modalités d'inscription sont communiqués sur la page de la formation, le devis et/ou les documents contractuels applicables.
- Le programme peut faire l'objet d'adaptations pédagogiques mineures selon le niveau du groupe, sans modifier les objectifs et compétences visés.

Document destiné à l'information du public sur le site internet de Well B. Formation.